

Angers, le 13 janvier 2025.



Communiqué de presse

Résultats élections TPE dans le Maine et Loire

Pour la quatrième fois, les 5 millions de salariés des très petites entreprises (TPE, moins de 11 salariés) ont été appelés à voter pour les élections professionnelles du 25 novembre au 9 décembre dernier.

Au niveau national, la CGT en ressort victorieuse ! Elle conforte sa place de première organisation représentative des salariés des très petites entreprises avec 27,64% des voix, et creuse l'écart en finissant près de 13 points devant la 2e organisation syndicale.

Une victoire historique dans le Maine et Loire où la CGT devient 1^{ère} organisation syndicale avec 22,32 % des voix, 3 points devant la deuxième organisation syndicale. Une 1^{ère} depuis l'organisation de ces élections en 2012.

La CGT, ses candidates et candidats remercient les électrices et électeurs qui nous ont témoigné leur confiance. C'est un message fort envoyé en direction des pouvoirs publics et des entreprises. Par ce vote, les salariés des TPE ont fait le choix du syndicalisme de lutte et de proximité porté par la CGT pour conquérir de nouveaux droits.

Ce vote renforce la détermination de la CGT à agir avec les salariés des TPE pour gagner notamment :

- ✓ **Des augmentations immédiates des salaires** face à une inflation devenue pour l'immense majorité insupportable ;
- ✓ **Un droit aux vacances, aux activités culturelles et à la pratique d'une activité sportive de qualité comme le permettent les CSE pour tous les autres salariés.**

Malheureusement, ces élections n'ont mobilisé que 4,09% de votants, 4,79 % dans le Maine et Loire. La CGT dénonce les nombreux dysfonctionnements observés tout au long de ce scrutin qui ont empêché la participation. Dans un sondage dévoilé par la CGT en octobre 2024, plus de 50% des salariés des TPE n'étaient même pas au courant de ces élections !

Les pouvoirs publics n'ont pas joué leur rôle : peu d'information auprès des salariés, non-inscription de certain-es électeur-trices, non réception des courriers pour voter, difficultés d'accessibilité au vote en ligne...

La CGT appelle donc le gouvernement et le patronat à revoir les modalités d'organisation des prochaines élections pour les faire évoluer vers un vote sur liste avec une période de vote commune à tous les salariés issus des petites et grandes entreprises, du public et du privé.